



BAREME HONORAIRES TRANSACTION

En vigueur au 1er août 2024

HONORAIRES *Transaction Vente*

AVIS DE VALEUR	150 €
JUSQU'À 70 000 €	6 000 €
DE 70 001 € À 140 000 €	7 %
DE 140 001 € À 250 000 €	6 %
DE 250 001 € À 550 000 €	5 %
AU DELÀ DE 550 001 €	4 %

HONORAIRES A LA CHARGE DU VENDEUR (sauf convention contraire).
Honoraires indiqués TTC au taux actuel de 20 %. Honoraires maximum pratiqués.
Aucun honoraire "Vente" n'est dû avant la conclusion d'une transaction.
Le mandat est obligatoire pour toute commission d'agence.

HONORAIRES *Transaction Vente Entreprise*

VENTE DE MURS COMMERCIAUX	}	5 %
LOCAUX PROFESSIONNELS		
BUREAUX		
FONDS DE COMMERCE		

HONORAIRES A LA CHARGE DU VENDEUR (sauf convention contraire).
Honoraires indiqués TTC au taux actuel de 20 %. Honoraires maximum pratiqués.
Aucun honoraire "Vente" n'est dû avant la conclusion d'une transaction.
Le mandat est obligatoire pour toute commission d'agence.

HONORAIRES

Transaction Location

	BAILLEUR/LOCATAIRE	
Honoraires d'entremise et négociation	2€/M ²	-
Honoraires de visite, de constitution du dossier et rédaction du bail	8€/M ²	8€/M ²
Honoraires d'Etat des Lieux	3€/M ²	3€/M ²

Les plafonds des honoraires de location ont été fixés par le décret du 1er août 2014 de la loi ALUR. Les honoraires locataire ne peuvent être supérieurs à ceux bailleur. Honoraires indiqués TTC au taux actuel de 20 %. Honoraires maximum pratiqués.

HONORAIRES

Transaction Location Entreprise

3 mois du loyer HT
Etat des lieux : 360 € TTC

Honoraires indiqués TTC au taux actuel de 20 %. Honoraires maximum pratiqués.

